

SAINTE-BARBE

Conseil municipal du 10 avril 2015 : Budget et sécurité à l'ordre du jour

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire, Christian Perrin, pour adopter le budget général et le budget annexe du lotissement Derrière-le-Couvent.

Le budget général s'établit en recettes et en dépenses de fonctionnement à 703 988 € et en investissement à 473 479 € pour un budget général de 1.18 M€.

Au chapitre des investissements, sont prévus notamment l'acquisition de terrains à Gras dans la perspective de l'aménagement d'un lotissement, les travaux d'enfouissement des réseaux et de réalisation d'un trottoir rue Brondex, la réalisation d'un parking place Baudoche, le recalibrage du fossé d'Avancy, des travaux d'entretien de voirie à Cheuby, le crépissage du mur de clôture du jardin du presbytère, la réfection du chemin de croix et l'adduction d'eau à l'église ou encore l'acquisition d'une balayeuse.

Concernant le lotissement, le maire appelle de ses vœux la vente des trois parcelles restantes qui permettraient de rembourser la ligne de trésorerie inhérente à ce projet.

Le conseil municipal a voté une délibération pour obtenir une dérogation à la fréquence hebdomadaire d'enlèvement des ordures ménagères. Le maire a rappelé que l'enlèvement des O.M tous les 15 jours, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui par la communauté de communes, permet à celle-ci de réaliser une économie annuelle de l'ordre de 35 000 €.

Le maire a mis en débat le tarif des concessions funéraires, qui était inchangé depuis 1984. Le tarif a été fixé par les élus à 150 €/m², pour une concession trentenaire. Toute personne intéressée pourra en faire la demande.

Le conseil a voté une subvention de 100 € au bénéfice du Club de l'Est du Véhicule Militaire de Vigy pour son implication dans les cérémonies commémoratives.

Les élus ont débattu de la demande déposée par le Foyer Rural de Sainte-Barbe d'installer un miroir de danse au centre socio-culturel. Le conseil s'est déclaré contre le principe d'un équipement pérenne, fixé au mur, pour des questions d'esthétique, de sécurité, et pour garantir l'universalité d'usage de la salle. Le conseil considère que des solutions d'équipement mobile doivent être envisagées.

Le maire a rappelé que la réflexion engagée concernant la sécurité à l'entrée du groupe scolaire sera bientôt concrétisée par la mise en place d'aménagements pour la sécurité des piétons et le stationnement des véhicules. Christian Perrin en a profité pour relancer le débat concernant plus globalement le stationnement et la sécurité dans les rues du village. Claude Spitz a indiqué que la commission poursuivait sa réflexion. Après avoir sollicité des spécialistes de la sécurité et de la signalisation, une réunion de travail doit permettre d'afficher les premières propositions. Celles-ci seront ensuite débattues avec la population.

Le maire a enfin annoncé que les travaux d'aménagement de la maison d'assistants maternels dans les locaux de l'ancienne mairie devaient être terminés d'ici à fin mai. Ouverture prévue de l'équipement à la rentrée de 2015.